



BLOC-NOTES



OPTION CHANT CHORAL

22/01/2019

Inscription 2019-2020

Inscription au chant choral

Les étapes à suivre pour que votre enfant fasse parti du programme chant choral pour 2019-2020.

Pour les jeunes de la maternelle :



☞ Première étape :

Téléphonez au secrétariat du chant choral afin que votre jeune passe l'audition qui se tiendra pendant les périodes d'Éveil musical données sur les heures scolaires. Le résultat des auditions vous parviendra d'ici le 8 février.

☞ Deuxième étape :

Suite à une audition réussie, **inscrire** votre enfant à l'école Anne-Hébert selon les modalités qui vous seront communiquées par l'école.

Pour les nouvelles inscriptions (1^{er} 2^e et 3^e cycle):

☞ Première étape :

Inscrire votre enfant à l'audition qui se tiendra le samedi 2 février prochain de 9h00 à 12h au 3^e étage de l'école Anne-Hébert.

☞ Deuxième étape :

Suite à une audition réussie, **inscrire** votre enfant à l'école Anne-Hébert selon les modalités qui vous seront communiquées par l'école.

Pour nous joindre :



Secrétariat : Mme Carole Gaudreau

Au 418-686-4040 poste 3640.

Coordonnatrice : Mme Céline Binet

Au 418-686-4040 poste 3641.

Heures d'ouverture :

De 8h à 12h, du lundi au jeudi.

Pour les élèves déjà inscrits (1^{er} 2^e et 3^e cycle):

☞ Compléter le formulaire d'inscription électronique de l'école, en inscrivant votre intention de poursuivre dans le programme chant choral.

☞ À noter que :

La poursuite dans ce programme particulier, dépend de la réussite académique et musicale ainsi que de l'intérêt démontré par votre enfant



Inscription des élèves à l'option chant choral

...

L'option chant choral est offerte à l'école Anne-Hébert grâce au partenariat entre La Commission scolaire de la Capitale et La Maîtrise des petits chanteurs de Québec.

Cette option permet aux jeunes du primaire, (1^{er}, 2^e, 3^e cycle) ainsi qu'aux jeunes du secondaire, inscrits à l'école Cardinal Roy dans le programme Arts-Études, de recevoir une formation musicale enrichie tant au volet vocal qu'au volet instrumental.

Temps alloué au programme musical

1^{er} cycle : 2h/ semaine dans l'horaire régulier
2^e cycle : 7h/semaine dans un horaire particulier
3^e cycle : 7h/semaine dans un horaire particulier
Secondaire : 12h/semaine dans un horaire particulier

Auditions pour 2019-2020

Auditions obligatoires pour toute nouvelle inscription provenant d'un jeune du 2^e et 3^e cycle du primaire ainsi que du secondaire.

Date : le 2 février 2019

Lieu : École Anne-Hébert (3^e étage)

Entrée : 835 Brown

Heures : 9h00 à 11h00

Céline Binet - Coordinatrice

